4.1 Grille d'évaluation

Domaines de compétences et compétences	Critères d'évaluation selon le plan de formation (aptitudes, attitudes, particularités dans l'institution)	Observations
Compétence opérationnelle D.7 Actes médico-techniques *Changer les pansements de plaies du premier ou du deuxième degré en voie de guérison.* *Y compris compétences* *A.1 Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe.* *A.2 Etablir des relations avec les clientes et clients et leur entourage tout en gardant la distance professionnelle nécessaire.* *A.3 Agir selon ses observations et de manière conforme à la situation.* *A.4 Agir en fonction de la situation et en tenant compte des habitudes spécifiques à l'âge, à la culture et à la religion des clientes et clients.* *A.5 Participer à l'assurance de la qualité.* *E.1 Se conformer aux prescriptions en matière de sécurité du travail et appliquer les mesures d'hygiène.* *E.3 Stimuler les ressources des clientes et clients de manière appropriée.*	**Aptitudes** ▶ Observe l'évolution de la plaie et la décrit en utilisant la terminologie professionnelle ▶ Maîtrise les principes du changement de pansement pour les plaies du premier ou du deuxième degré et les applique ▶ Procède au traitement des plaies conformément aux prescriptions ▶ Se désinfecte les mains ▶ Informe les clientes et clients de manière claire et compréhensible sur son action ▶ Sollicite au besoin l'aide de spécialistes ▶ Reconnaît les signes et les risques d'une escarre et prend des mesures prophylactiques **Attitudes** ▶ Veille à se protéger de manière appropriée lors des soins et du traitement de plaies ▶ Fait preuve d'empathie face à l'insécurité ou aux réactions d'impatience des clientes et clients en rapport avec le traitement des plaies ▶ Respecte la sphère intime	**Préparation** **Exécution** **Finalisation**